LE DEVIS UNIQUE

Avant de pouvoir générer un devis unique, il est nécessaire de définir un certain nombre de paramètres dans votre logiciel VISIODENT Ligne 100.

En effet, ce devis unique fait le lien entre vos laboratoires, vos prothèses, et votre déclaration 2035.

1. Définition de vos taux de charges de structures

Avant toute chose, munissez-vous de **votre déclaration 2035 datant d'il y deux (2) ans**. Par exemple, si l'année en cours est l'année 2014, vous devez impérativement vous reporter à votre déclaration 2035 de l'année 2012.

En premier lieu, rendez-vous dans les paramètres des praticiens et sélectionnez l'onglet « **Autres** » :



Entrez en mode modification à l'aide du crayon en bas à gauche puis cliquez sur le bouton « **Définition des taux de charges de structure** » en bas à droite. Vous obtenez la fenêtre suivante :



SIODENT : Définition des taux de charges de structure								
₫100 VISIODENT SOFTWARE								
Les données de la liste liste ci dessous proviennent de la déclaration 2035 du praticien Gerard DENTISTE0263 pour l'année 2011. Pour saisir ou modifier un montant, il suffit de double cliquer sur la cellule correspondante, saisir le montant puis fermer la fenêtre en cliquant sur le bouton "Valider".								
Libellé 📎	Code	Montant						
1. HONORAIRES TOTAUX	[AG]							
2. TOTAL DÉPENSES PROFESSIONNELLES	[BR]							
3. ACHAT	[BA]							
4. CHARGES SOCIALES PERSONNELLES	[BK]							
5. CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE	[JY]							
6. CONTRIBUTION SOCIALE GÉNÉRALISÉE DÉDUCTIBLE	[BV]							
7. AUTRES IMPOTS	[BS]							
8. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	[CH]							
TAUX DE CHARGES DE STRUCTURE (%)		[СН]						

Vous devez remplir **chacun des huit champs** de la colonne « **Montant** ». Aucune de ces huit cases ne doit être vides (sinon, vous obtiendrez très certainement des montants négatifs sur votre devis unique). Pour saisir un montant, il faut double-cliquer dans la case du champs que l'on veut indiquer.

Une fois les huit montants indiqués, la valeur du champs « TAUX DE CHARGES DE STRUCTURE (%) » doit être positive. Dans le cas contraire, des erreurs de saisie doivent être présentes dans les montants indiqués plus haut. La formule de calcul est la suivante :



Rendez-vous dans « Paramètres » puis « Fournisseurs » :

VISIODENT Lig	ne 100 - VISIODENT - DR Gerard DE	VTISTE0263	VISIODENT : Paramétrage des fournis	sseurs	
Fichier Edition	Paramètres Affichage Praticien	s Action Fauteuils Télé	₩100 VISIODEN	Т	
	Cabinet			RE	
<u>e</u>	Praticiens		Nom du fournisseur 🔷	Général Banque Actes	
Patient N	Correspondants	ance echarge SM	GSD	Nom	Nom réduit
	Périmer obligatoires		VSD	GSD	GSD
	Especial contests			Correspondant	
	A star			Coordonnées	
	Actes			A	dresse
	Contro indications				
	Eamilles de médicaments				
	Médicaments				
	Questionnaire médical				and the second s
	Médicaments Vidal	VISIODENT		Téléphone	E-Mai
	Régimes complémentaires	SOFTWARE	Paramétrage des actes		ktemet
	ingines comprendences	O SUFTWARE			a
	Fournisseurs		+ / 5		-
	Familles de produits				
	Produits	ier ier	enity		

VISIODENT : Paramétrage des fournisseu	rs	
3100 VISIODENT SOFTWARE		
Nom du fournisseur 🛛 📚	Général Banque Actes	
GSD	Nom	Nom réduit
VSD	GSD	GSD .
	Correspondant	
	Coordonnées	Adresse
	[[
	di l	and a second sec
	Téléphone	E-Mail
Downlines doubter		9
Palanerage des actes	Fax	Internet
+ / 8		<u>e</u>

Créez vos laboratoires comme des fournisseurs à l'aide du bouton « + ». Indiquez un nom de laboratoire et les coordonnées. Ne quittez pas la fenêtre ci-dessus et passez au chapitre « **3** » ci-dessous.

3. Paramétrages des actes liés aux laboratoires

Pour chacun des laboratoires définis, vous devrez paramétrer chacun des actes prothétiques liés (montant d'achat, provenance...).

Pour cela, sélectionnez un laboratoire puis cliquez sur « Paramétrage des actes » :

VISIODENT : Paramétrage des fournisses	urs	
In the second se		
Nom du fournisseur 🔷	Général Banque Actes	 Choix du Laboratoire
VSD Paramétrage des actes	GSD GSD GSD Correspondant	 Bouton « Paramétrage des actes »

sSerenity

Sélectionnez un acte à relier au laboratoire :

VISIODENT : Paramétrage des actes (GSD)	
별100 VISIODEN SOFTWAR	T E	
PROTHESE CONJOINTE	Paramétrage e	xistant
Codet Libellé	Acte	CCA 1 COURONNE COULEE NI/CR
2S2SPR 2Soins 2 Prothese	Famille	PROTHESE CONJOINTE 1
ATDD Supplément pour AT Denta ATDS Supplément pour AT Denta	Honoraires	500,00 1 Montant 5 250,00 Euros
ATT ATTACHEMENT DE PROT BA2 BRIDGE NI/CR 2 DENTS	Matériaux	1 Alliage précieux NF EN ISO 22674 3/20(3 Alliage pop précieux CoCr - NE EN ISO 2
BA3 BRIDGE NI/CR 3 DENTS BC3 BRIDGE CERAMO-METAL	Z	6 Résine Dent NF EN ISO 22112 2005
CCA COURONNE COULEE NI/I	Fabrication	2. au sein de l'UE, EEE, S 3 avec une partie de la réalisation du fabricant sous traitée
CCOB COURONNE CERAMO	D-METAL NI/CR	3. hors UE
CIVAC COURONNE NI/CR FACE	Remarques	abracadabra
		4

1: Informations récupérées à partir du paramétrage de base des actes (code mnémonique, libellé, famille d'actes, honoraire).

2 : Informations sur la composition de la prothèse (Matériaux). A noter que Visiodent fourni par défaut une liste de huit possibilités. Cette liste peut être complétée en vous rendant dans « Paramètres / Généraux / Matériaux pour les devis... ».

3 : Lieux de fabrication des prothèses. A l'instar des matériaux, il n'est pas possible de personnaliser les choix proposés, seuls les trois ci-dessous seront disponibles :

1. en France	
2. au sein de l'UE, EEE, Suisse	
3. hors UE	

4: Possibilité d'ajouter un commentaire, en texte libre. Ce commentaire concerne le laboratoire et ne sera donc pas lié au patien

5: C'est ici que l'on indique le prix d'achat de la prothèse. Le prix de revente étant le prix précédente de prix ration des do logies de la prothèse. Le prix de revente étant le prix TVA FR1648146868400032 - BNP PARIBAS 30004 01647 10018128 83 481 468 684 RCS Marseille – APE : 6202A www.sserenity.com

4. Édition d'un Devis Unique dans le module « Devis »

Commencez simplement par saisir les actes du devis, comme vous le feriez d'habitude.

A la « **Fin de saisie** » (enregistrement du devis) il vous sera proposé, comme à l'accoutumée, le choix d'un format de devis (« Voulez-vous utiliser le nouveau format de devis... »).

Peu importe votre réponse, car le modèle ou le format du Devis Unique est imposé, inutile donc de s'attarder ici à remplir des champs. Poursuivez la fin de la saisie, puis, sélectionnez les laboratoires :

Dans le module « **Devis** » de Visiodent, afin de permettre au progiciel de réaliser les calculs et afficher leur résultats dans le modèle type légal, il va falloir indiquer le laboratoire source pour chaque ligne d'acte prothétique (chaque prothèse...).

Pour se faire, il suffit de double-cliquer dans la colonne « **Laboratoire** » au début de la ligne d'acte concernée :



Cette opération ne peut se faire qu'après la fin de saisie des actes et non pas pendant.



5. Impression d'un Devis Unique

Cliquer sur le bouton « Imprimer ».

Dans la fenêtre de sélection de modèle, vous devez sélectionner le modèle légal imposé. Celui-ci s'appelle simplement « **Devis unique 2013.hed** ». Il reste à valider.

VISIODENT : Choix d'un document		
NISIODENT SOFTWARE		×
	Nombre de copies 1	•
	Action Modèles de documents	>
10	🛃 🍉 Devis Officiel 11-2003 hors protocole.hed	
	🛃 🏠 Devis Officiel 11-2003 hors protocole.odt	
	😡 🈂 Devis Officiel 11-2003.odt	
	🛃 🍰 Devis Officiel CNSD 06-2004.doc	
	🛃 🍪 Devis Officiel CNSD 06-2004.hed	
	🛃 🈂 Devis Officiel CNSD 06-2004.odt	
	🛃 🍃 Devis Officiel CNSD-MFP 12-2004.doc	
	🛃 🏠 Devis Officiel CNSD-MFP 12-2004.hed	
	😡 🍛 Devis Officiel CNSD-MFP 12-2004.odt	
	📘 🧣 Devis unique 2013.hed	
	Devis Universel CNAM 09-2005.doc	
	Devis Universel CNAM 09-2005.hed	
	📓 🍏 Devis Universel CNAM 09-2005.odt	
+	DevisCMU-HN.hed	
	📓 🎲 DevisCMU.hed	•

Le modèle s'imprimera impérativement en mode paysage et se présentera comme suit :

		000									
		DEV	IS FOUR LES TRAIT	(Les soins à tarifs o	pposables ne son	tpas compris dans (cedevis)	INTENTE DIRECTE			
	Ce	e devis est la proprié	té du patient ou de :	son représentant lég	gal. La commun	nication de ce do	cument à un tie	rs se fait sous sa se	eule responsabilité.		
Identification Identifiant du pr	n du chirurgien-dentis raticien :	ste traitant I	OR DENTISTE026	3 Gerard	5		Date du de Durée de v	evis : <mark>28/08/2013</mark> validité du devis : 6	mois		
Identification de	e la structure : VISIO	DENT, ,					Identificat Nom et pro	ion du patient : énom: DURAND is	sabelle		
N° de la structu	ure (AM, FINESS ou SIRE	T):					N° de Séc	urité sociale de l'as	suré :		
A rem pir par lassu Adresse de l'assu Tél : Nom de l'organism Référence dossie	uré sicelui-ciscuhate envoyer ce uré : ne complémentaire : <aucun> r (à remplir par l'organis me com</aucun>	e devis à son organism e /N° de contrat ou d'adh plémentaire) :	com plém entaire : vérent :				Des cription o	lu traitement proposé : perticulières : D OUI	⊐NON Sioui,lesqu	A rem p ir p pelles ?	ar le chirurgien-dentiste
.ieu de fabricatio A l'issue du traiteme	on du dispositif médical : entetsur votre demande, il vous	en France sans sous-trai ovec une partie sera remis une déclaration	au sein de l'UE tance du fabricant de la réalisation du fab on de conformité*du dis	E, EEE, Suisse ricantsous traitée : positifmédical (*docume	nors UE (Pays) : I en France entremplipar le fat	ausein de l'UE pricantou son manda	, EEE, Suisse taire et sous sa seu	□ hors UE (Pays) : Ile responsabilité)			
		9		Descriptio	on précise et de	taillée des actes :			1	5	
Dent(s)	Nature de l'a	cte i	Matériaux utilisés	Cotation NGAP ou acte non rembours able par fas surance maladie obligatoire	(A) Prix de vente du dis positif médical sur mes ure *	(B1) Montant des prestations de soins	(B2) Charges de structure	(C=A+B1+B2) Montant des honoraires	(D) Base de remboursement Assurance Maladie Obligatoire	(E=C-D) Montant non rembours able par IAss uranoe Maladie Obligatoire	Réservé à l'organisme complémentaire
21 (COURONNE CERAMO-MET.	ALNICR	2,4,7	SPR 50	602,51€	-146,69€	-105,83€	350,00€	107,50€	242,50€	9
41 (COURONNE CERAMO-MET	ALNICR	4	SPR 50	516,44€	-96,69€	-89,78€	350,00€	107,50€	242,50€	8
		1		TOTAL	1118,95€	-243,37€	-175, 5 8€	700,00€	215,00€	485,00€	
	Allers and down NET	100 00874 0 0007	Alleren	A STATE AND A STATE AND A STATE	7420007	0 Alline		000 20974 2 0007	A 10-	CONNECT NEEDING	0 00074 0 0007
Matenaux	Alliage predeux NF E Décine Base NE EN IS	N ISO 22014 3/2001	2 Alliage semi p	E EN ISO 22112 2005	14 3/2007	Alliage non predeux CoUr - NFEN ISO 22074 3/2007 Alliage non predeux NICK - NFEN ISO 220 Alliage non predeux NICK - NFEN ISO 220 Alliage non predeux NICK - NFEN ISO 220 Alliage non predeux NICK - NFEN ISO 220				0 22014 3/2007	
et normes	0 Resilie base IVF EIV K	50 1007 2000	0 Resilie Delitiv	FEN100 22112 2000		7 Celamo-melan	ique lar Ela 150 50	33 2000	8 Celano dena	TE INF EN ISO 0672 13	222
e patient recor	nnaît avoir eu la possibilité d	du choix de son trait	ement.					Total des ho	onoraires: 700,00€		
Date et signatu	re du patient ou du (ou des) responsable(s) léga	al (légaux)			Signature du	Chirurgien-de	ntiste :			
	sSerenity Infor	matique – 22	15 ancien che	emin de Cass	sis, 13009	Marseille -	Tel: 06-24	-24-29-73 - 684 BCS Ma	contact@sse	"Cpút d'élaborat renity.com	ion du dis positif média

www.sserenity.com

6. Détails des formules de calcul légales

Les différents montants et taux sont tous calculés par rapport à vos paramètres définis précédemment grâce à votre déclaration 2035 d'il y a deux ans et les tarifs inscrits dans vos actes prothétiques et vos laboratoires. Si les formules qui les utilisent sont relativement simples, il peut être nécessaire de comprendre les calculs ne serait-ce que pour expliquer au patient le sens des montants affichés.

• Colonne « A », « Prix de vente du dispositif médical sur mesure » La formule est la suivante :

 $\frac{Prix d'a chat au fournisseur}{1 - Taux de charge de structure}$

• Colonne « B1 », « Montant des prestations de soins » La formule est la suivante :

 $(Honoraires de l'acte) \times (1 - Taux de charge de structure) - Prix d'achat du dispositif$

 Colonne « B2 », « Charges de structure » La formule est la suivante :

(Honoraires de l'acte) - (Montant des prestations de soins) - (Prix de vente du dispositif)

Colonne « C », « C=A+B1+B2 », « Montant des honoraires »

A+B1+B2

Colonne « D », « Base de remboursement Assurance Maladie Obligatoire »

l'informatique en toute sérénité. Il s'agit bien du tarif de convention de l'acte !

 Colonne « E », « E=C-D », « Montant non remboursable par l'Assurance Maladie Obligatoire »

C - D

Tous les calculs sont réalisés ligne par ligne. En aucun cas, ils ne sont effectués sur l'ensemble du devis.

/!\ Attention /!\

Ce devis ne fonctionne actuellement pas sur les actes C.M.U. sans plafond.



sSerenity